

Les membres du conseil du Centre d'Études en Civilisations, Langues et Lettres Étrangères (CECILLE), réunis le 15 octobre 2026, expriment par cette motion leur solidarité avec les revendications du mouvement lycéen et étudiant en cours au niveau national.

Ils soulignent la légitimité de ces revendications qui dénoncent le manque de personnel enseignant, les conditions dégradées de formation, l'insuffisance des moyens qui lui sont consacrés, les procédures d'orientation et de sélection opaques ainsi que l'instauration de frais d'inscription différenciés à l'université.

Par ailleurs, les membres du conseil du CECILLE s'inquiètent des fermetures administratives répétées des universités qui entravent l'expression des revendications et les possibilités de dialogue, en plus d'avoir des effets délétères pour les étudiant·es dépendant des services universitaires (Resto U, services médicaux et administratifs, BU et prêts d'ordinateur).

Ils s'alarment des décisions budgétaires qui dégradent les conditions de formation et compromettent l'avenir des jeunes générations ainsi que celui de la recherche et demandent au gouvernement d'investir massivement dans l'enseignement et la recherche publics.

Motion votée à l'unanimité des suffrages exprimés.